

LA CASBAH D'ALGER

LE NOUVEAU RECENSEMENT DES BÂTISSSES MENACANT RUINE SE POURSUIT

Page 16

MOUSTIQUE TIGRE

AUCUNE
"RAISON
OBJECTIVE"
DE
S'INQUIÉTER

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4030 | Ven. 26 - Sam. 27 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COROANVIRUS
EN ALGÉRIE

LE NOMBRE
DES
NOUVEAUX
CAS EN FORTE
HAUSSE

Page 16

HAUSSE DES CONTAMINATIONS

LE DG DE L'INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE LANCE UN APPEL À LA POPULATION

Page 2



LUTTE ANTITERRORISTE

LE DÉPARTEMENT D'ETAT
AMÉRICAIN LOUE LES EFFORTS
DE L'ARMÉE ALGÉRIENNE

Page 4

MONTAGE D'HELICOPTÈRES

L'ALGÉRIE SUR LE
POINT DE DISPOSER
DE SON USINE

Page 4

HAUSSE DES CONTAMINATIONS

Le DG de l'Institut Pasteur d'Algérie lance un appel à la population

Le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le Docteur Fawzi Derrar, a fait jeudi une lecture de la situation épidémiologique liée au Covid-19 en Algérie. Tout en relevant qu'il y a une élévation du nombre des cas de coronavirus, il a estimé que "la situation était prévisible".

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Selon le Dr Derrar, la hausse du nombre de cas de Covid-19 est liée à trois paramètres majeurs. Le premier, a-t-il expliqué, est lié "à la circulation du virus lui-même". "On remarque une petite recirculation du virus dans certaines régions du monde. Le virus reprend de l'activité un peu partout", a noté le DG de l'Institut Pasteur, dans une vidéo diffusée sur Facebook par le journaliste de la chaîne III, Ahcène Chemache.

Le deuxième paramètre, a-t-il poursuivi, est lié "au non-respect des mesures barrières tel que le port obligatoire du masque". "On voit malheureusement que certaines personnes, ou franges de la popu-

lation, qui continuent à ne pas croire en ces mesures barrières, et c'est ce qui fait que le virus circule à nouveau", a déploré le Dr Derrar. Selon lui, le troisième paramètre est lié au déconfinement progressif qui a été fait dans certaines wilayas. "On a observé un certain relâchement de la population qui croyait que cette mesure de déconfinement lui permettait de faire ce qu'elle veut, en oubliant malheureusement les mesures barrières", a-t-il encore regretté, en ajoutant que cela permet au virus de reprendre de l'activité.

Le Dr Fawzi Derrar insiste sur le respect des mesures barrières

"Il faut absolument qu'on retourne aux mesures barrières principales, et notamment, le port obligatoire du masque. Ce sont ces mesures-là qui vont empêcher le virus de recirculer à haut niveau", a expliqué le DG de l'IPA, en espérant "l'adhésion de la population à ces mesures barrières". Pour le Dr Derrar : "Il faudrait à côté de la surveillance qui est faite actuellement en matière de dépistage du virus, qui se fait un peu partout à une cadence très élevée au niveau des laboratoires, des enquêtes épidémiologiques en cours et l'adhésion de la population. Ce sont ces trois points conjugués ensemble qui permettront de ralentir la circulation du virus et de revenir à un taux normal de circula-



tion". "Nous sommes actuellement en train de procéder à l'ouverture d'autres sites de dépistage", a précisé le Dr Derrar concernant les capacités de dépistage, en faisant état de l'ouverture de nouveaux centres de dépistage, notamment, dans les wilayas d'Annaba et de Sétif. A Sétif, le DG de l'Institut Pasteur a indiqué qu' "il y a une élévation du nombre des cas, les

structures [sanitaires] sont très sollicitées effectivement, et donc, le laboratoire apportera des éléments de solutions à travers la confirmation des cas suspects". Selon le Dr Derrar, une équipe de l'IPA est présente au niveau de Sétif et le laboratoire de dépistage sera opérationnel à partir du début de la semaine prochaine.

R. R.

DR BEKKAT BERKANI :

"Sur le plan sanitaire, la reprise de la compétition n'est pas possible"

PAR RACIM NIDHAL

Le Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a réitéré hier sa position contre la reprise des championnats de football, refusant de faire courir aux joueurs "un risque inutile". Sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, Berkani a indiqué : "c'est un constat de fait avéré, en tant que membre du Comité scientifique, appelé à lutter contre le COVID-19, nous avons été saisi par les médecins de clubs et médecins fédéraux. La situation épidémiologique actuelle ne prête pas encore à des rassemblements collectifs des joueurs. Il n'est pas encore le moment de penser à une reprise totale des activités sportives, ça fait courir un risque inutile à tout le monde, donc, sur le plan

sanitaire, la reprise de la compétition n'est pas possible". La saison footballistique 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison du COVID-19, reprendrait ses droits après "la levée du confinement et autorisation de rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne (FAF).

"Notre pays lutte avec beaucoup de succès contre cette pandémie, les derniers chiffres de contamination doivent nous pousser à réfléchir, nous ne pouvons pas reprendre dans de telles conditions, nous espérons préserver la vie humaine, il ne sera jamais trop tard de reprendre les compétitions, le dernier mot reviendra au ministère de la jeunesse et des sports (MJS), c'est le seul décideur, patienter un mois de plus, pourvu qu'on sortent de cette crise, nous épargnera des vies humaines", a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner concernant les sports individuels : "Pour les

sports individuels, il sera possible de réfléchir à un retour en vue notamment de la préparation des Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo (reportés à 2021, ndr)". La feuille de route retenue par la FAF consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics. S'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs, puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement. Ce n'est qu'après cette phase, que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement. Le dernier bilan de l'épidémie de COVID-19, dévoilé jeudi, fait état de 197 nouveaux cas confirmés, 128 guérisons et 9 décès, enregistrés durant 24 heures en Algérie.

R. N.

SECTEUR DE LA SANTÉ

Dégel des projets en fonction des priorités de chaque région

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé jeudi à Alger, que le dégel des projets du secteur a été décidé en fonction des priorités de chaque région.

S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre de la Santé a indiqué que "des projets du secteur de la Santé avaient été gelés dans nombre de wilayas par manque de ressources financières mais que le gouvernement a décidé, au vu des besoins des populations, de lever leur gel en fonction des priorités".

Concernant la wilaya d'Illizi, le ministre de la Santé a détaillé les projets dont elle avait bénéficié, dont certains concrétisés sur le terrain et d'autres en cours de réalisation. Evoquant les projets concernés par le dégel, le ministre a cité six (06) relatifs à la réalisation d'établissements hospitaliers d'une capacité d'accueil de 60 à 120 lits, de polycliniques, de salles des soins, ainsi que

l'ouverture de services spécialisés dans plusieurs zones du territoire de la wilaya outre la réalisation d'une école de formation paramédicale. Il a précisé également, que cette wilaya dispose de 43 ambulances et a bénéficié de 400 transferts de malades. Concernant les logements de fonction destinés en principe aux médecins spécialistes, mais attribués à des fonctionnaires hors secteur, le ministre a affirmé, que le règlement de cette question relève du wali s'engageant, néanmoins, à régler le problème prochainement. S'agissant de Tiaret, le Pr. Benbouzid a fait savoir que cette wilaya dispose de trois établissements hospitaliers spécialisés Mère-enfant, maladies psychiatriques, ORL et maxillo-faciale, outre une capacité de quelque 1400 lits, relevant que le taux d'occupation des lits n'y dépasse pas les 53%, ce qui bien en dessous du taux national pour 100.000 habitants. Après avoir fait savoir que les habitants de certaines daïras bénéficieront prochainement de services médicaux spécialisés, le ministre a pro-

mis la mise en place d'une nouvelle carte sanitaire permettant de traiter les accumulations dont souffre le secteur et les anomalies entravant son développement.

Concernant Djelfa, le ministre a donné des chiffres précis sur la couverture médicale dans cette wilaya, expliquant qu'en 2019, la wilaya comptait 22 anesthésistes-réanimateurs sur un total de 1.590 staffs médicaux et paramédicaux exerçant dans les établissements hospitaliers de cette wilaya. S'agissant du projet de la création d'une école de formation paramédicale et sa promotion en institut au niveau de cette wilaya, M. Benbouzid a précisé que l'accès à cette formation est soumis à plusieurs conditions, dont l'obtention du baccalauréat. Quant aux CHU, il a expliqué que l'inscription de ces projets se fait en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, et soumise à des conditions, notamment l'existence d'un Institut de médecine.

R. N.

MOUSTIQUE TIGRE

Aucune "raison objective" de s'inquiéter

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH), a assuré avant-hier, qu'il n'y avait aucune "raison objective" de parler "d'alerte" concernant le "moustique tigre", expliquant que la présence de ce moustique ne signifie pas la présence automatique de maladies qu'il peut véhiculer.



PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans un communiqué, le ministère de la Santé a rassuré : "la présence de ce moustique ne signifie pas la présence automatique de maladies qu'il peut véhiculer, d'autant que la dengue, le chikungunya et le Zika ne sont pas présents dans notre pays, il n'y a donc aucune raison objective à ce stade de parler d'alerte". Après analyse de la situation, a relevé la même source, le Comité des experts chargé de la prévention et de la lutte contre les arboviroses a "classé notre pays au niveau 1 du plan national de surveillance

et de lutte contre les arboviroses (la dengue, le chikungunya ou le Zika), ce niveau signifie que le moustique est implanté dans certaines localités". Le MSPRH a mis en place un dispositif de surveillance et de lutte contre les arboviroses transmises par Aedes albopictus (Moustique tigre). Ce dispositif est actif du 1er mai au 30 novembre. Il comprend les mesures permettant la surveillance et l'empêchement de l'apparition de cas autochtones, par la détection précoce des cas importés, le suivi de l'évolution de moustiques invasifs, mais aussi la mise en œuvre de manière rapide et coordonnée des mesures de protection des personnes et

de lutte contre le vecteur, indique le ministère de la Santé. Ce dispositif s'articule autour de trois axes, à savoir, la surveillance entomologique visant à détecter la présence du moustique et de le surveiller en vue de ralentir la progression de son implantation géographique et de baisser la densité de sa population. Il s'agit également de la surveillance épidémiologique pour la détection précoce et le signalement sans délai des cas suspects importés et de tous les cas confirmés par le laboratoire et de la lutte anti-vectorielle, qui comprend notamment la démoustication, la mobilisation sociale et les mesures habituelles de protection contre les moustiques, pendant

et en revenant d'un voyage en zone à risque. Le MSPRH, à travers sa cellule de veille, continuera de suivre de près l'évolution de la situation épidémiologique dans le monde et prendra au fur et à mesure, d'autres dispositions, si besoin est, a-t-on également rassuré. Le moustique tigre, appelé également Aedes albopictus, est originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-est. Compte tenu du commerce international, notamment celui des pneus usagés, il a progressivement été introduit sur les cinq continents, ces trente dernières années, il a été détecté pour la première fois en Algérie en 2010. Depuis, il est implanté dans plusieurs localités et communes des wilayas du nord notamment: Oran, Blida, Alger, Tizi-Ouzou, Jijel, Bejaïa, Tipaza, Boumerdès, Skikda, Annaba et El Tarf. Le moustique tigre s'est adapté à l'environnement humain, et se développe dans les eaux stagnantes, préférentiellement dans des environnements urbains et périurbains. Il pique dans la journée, principalement à l'aube et au crépuscule, le plus souvent à l'extérieur des maisons. Il est particulièrement, agressif envers l'homme. Ce moustique est actif du mois de mai au mois de novembre, il peut transmettre les virus des maladies, telles que la dengue, le chikungunya ou le zika.

C. A.

CONVOCATION DE MOHCINE BELABBAS

Les précisions du Parquet général

PAR RANIA NAILI

Le Parquet général près la Cour d'Alger a apporté jeudi, des précisions au sujet de la convocation par la Gendarmerie nationale, du président du RCD, Mohcine Belabbas. Dans un communiqué diffusé via l'agence officielle APS, le Parquet général a affirmé que les convocations adressées à Mohcine Belabbas à travers la Gendarmerie nationale (GN), interviennent dans le cadre d'enquêtes dans une affaire de droit public. "Suite aux informations fallacieuses relayées au sujet des convocations adressées à M. Mohcine Belabbas, le Parquet général près la Cour d'Alger, et pour éclairer l'opinion publique, précise ce qui suit : les convocations adressées à Mohcine

Belabbas par le biais de la GN interviennent dans le cadre d'enquêtes dans une affaire relevant du droit public", lit-on dans un communiqué. "Il s'agit du décès d'une personne étrangère qui travaillait dans un chantier de construction d'un logement privé, appartenant au susnommé (Mohcine Belabbas) qu'il n'a pas signalé", a ajouté la même source qui souligné que "les investigations ont montré que l'ouvrier décédé n'avait pas de permis de travail légal en Algérie et que la construction, elle-même, a été édifée sans respect des normes urbanistiques". "Les investigations préliminaires sur la première affaire se poursuivent", a conclu le parquet.

R. N.

TRIBUNAL DE BLIDA

Hamel et Berrachdi condamnés à 4 années de prison ferme

Le Tribunal de Blida a condamné, vendredi matin, l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, et l'ancien chef de la Sûreté de wilaya d'Alger, Noureddine Berrachdi, à une peine de quatre (04) années de prison ferme, assorties d'une amende de 100.000 Da chacun, dans une affaire d'abus de fonctions. Le juge a rejeté, par ailleurs, la requête de constitution de partie civile de l'officier Saïd Anzar, ancien chef de Sûreté urbaine à Kouba, pour avoir été victime en 2012 de chantage et de pressions de la part de Berrachdi, alors chef adjoint de la Sûreté d'Alger. Condamné, à l'époque, à six années de prison ferme, puis à trois années après appel à la Cour de Blida, l'officier Anzar avait sollicité du Tribunal un dédommagement de dix (10) milliards de centimes, pour le préjudice causé. Pour rappel, le procureur de la République près tribunal de Blida avait requis, jeudi soir, une peine de 12 années de prison ferme à l'encontre de l'ancien Directeur général de la sûreté nationale, Abdelghani Hamel et une peine de 10 années de prison ferme à l'encontre du deuxième accusé, ex-chef de Sûreté d'Alger, assorties d'une amende d'un (01) million de Da chacun.

R. N.

PRÉSENCE D'AHMED OUYAHIA À L'ENTERREMENT DE SON FRÈRE

Le ministère de la Justice réagit une nouvelle fois

Le ministère de la Justice a réagi, jeudi, à la polémique soulevée par la diffusion d'images de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, en détention, qui a assisté lundi à l'enterrement de son frère Laïfa Ouyahia au cimetière de Garidi à Alger. "Les médias ont rapporté les déclarations du ministre de la Communication, Porte-parole officiel du gouvernement, selon lesquelles l'administration pénitentiaire était tenue de garantir la dignité et les droits des détenus, et ce, à l'occasion de la diffusion de séquences montrant des images de l'inculpé détenu, Ahmed Ouyahia, menotté lors des funérailles de son frère Laïfa", a écrit le ministre de la Justice dans un communiqué publié sur sa page Facebook. "S'il ne peut y avoir de désaccord dans les déclarations du ministre de la Communication sur la responsabilité

de l'administration pénitentiaire pour garantir la dignité et les droits des détenus, cette responsabilité commence et se termine à la porte de l'établissement pénitentiaire et c'est sans aucun doute ce que voulait dire le porte-parole officiel du gouvernement, qui semble avoir été mal interprété", a ajouté le ministère de la Justice. Mercredi, Ammar Belhimer, interrogé par l'agence officielle (la dépêche en question a été supprimée du site de l'APS), a déclaré : "La couverture médiatique, notamment audio-visuelle, de l'enterrement de Me Laïfa Ouyahia, frère du prévenu Ahmed Ouyahia, a donné une image qui n'honore ni le métier de journaliste, ni le peuple qu'on est censé servir, un peuple connu pour l'ancrage de ses valeurs de compassion devant la mort et de tolérance".

R. N.

SERVICE NATIONAL

Un décret présidentiel dispense les citoyens de plus de 30 ans

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé jeudi un décret portant dispense des obligations du Service national, au profit des citoyens ayant atteint l'âge de 30 ans et plus au 31 décembre 2020, non encore incorporés, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé ce matin un décret présidentiel portant dispense des obligations du Service national au profit des citoyens ayant atteint l'âge de 30 ans et plus au 31 décembre 2020, non encore incorporés", lit-on dans le communiqué. "Sont également dispensés de ces obligations, les citoyens ayant atteint l'âge de 30 ans et plus au 31 décembre 2020, et qui n'ont pas encore régularisé leur situation vis-à-vis du Service national", a conclu le communiqué.

R. N.

PLUS DE 32 MILLIARDS DE CENTIMES RÉCUPÉRÉS

Un réseau criminel démantelé à Birtouta

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Birtouta (Alger) ont démantelé un dangereux réseau criminel national spécialisé dans le cambriolage d'usines, récupéré 32,6 milliards de centimes et un montant en devise et arrêté treize (13) individus, a indiqué le commandant Toubal Nacer, commandant de la compagnie territoriale de Birtouta. Lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle ont été présentés les produits saisis et les éléments du réseau criminel, le commandant Toubal a précisé que l'opération avait été enclenchée sur la base d'une plainte reçue par la brigade territoriale de Chaïbia relevant de la compagnie territoriale de Birtouta (groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger), faisant état du cambriolage d'une usine par un groupe de criminels encagoulés munis de différentes armes blanches et portant des tenues spéciales et des gants pour ne pas laisser de traces de leur crime. Après avoir séquestré le gardien et le chauffeur du personnel de l'usine dans un bureau les poings liés et la bouche bâillonnée avec du ruban adhésif, les criminels se sont dirigés vers le coffre-fort où ils se sont emparés d'une importante somme en monnaie nationale et en devise, a indiqué la même source, ajoutant que les cambrioleurs ont également volé un bus réservé au transport du personnel avant de prendre la fuite vers une destination inconnue. Dès réception de la plainte, une équipe d'enquêteurs a été constituée laquelle s'est rendue, en compagnie de la cellule de la police technique et scientifique, sur les lieux du cambriolage pour faire les premières constatations et rechercher des indices, selon le commandant Toubal. Les enquêteurs ont constaté que les cambrioleurs s'étaient introduits par l'arrière de l'usine en escaladant le mur à l'aide de cordes et d'échelles. L'exploitation des caméras de surveillance et le recours à des experts et techniciens relevant de la Gendarmerie nationale, ont permis l'identification d'un des auteurs dans une des wilayas limitrophes. S'en étaient suivi, poursuit-il, des investigations approfondies ayant abouti à l'identification des autres individus du réseau, issus de plusieurs wilayas, a-t-il encore indiqué avant d'ajouter qu'une fois les procédures légales accomplies, les domiciles des suspects ont fait l'objet d'une perquisition qui a permis d'y trouver des preuves et éléments à charge les impliquant dans le hold-up dont le modus opérandi est extrêmement compliqué. Selon le Commandant, cette opération qualitative a permis l'arrestation de 13 individus et la récupération d'une importante somme d'argent d'une valeur dépassant, en monnaie nationale, 32,6 Mds de centimes ainsi que des montants en devises, 39.000 USD, 8.340 euros et 20 dinars tunisien. La saisie opérée est constituée de moyens utilisés dans l'exécution du crime, à savoir, outils de découpe, vêtements et engins divers, ainsi que d'armes blanches de types et calibres différents, des compteurs de billets, des puces et téléphones portables. La même source indique, d'autre part, qu'un autre saisie a été opérée constituée de 11 véhicules touristiques, dont des voitures de luxe, des motos de luxe, tous produits du hold-up, outre la récupération du bus utilisé dans l'exécution du vol. Après l'accomplissement de toutes les étapes de l'enquête et des procédures légales, les éléments du réseau criminel ont été présentés, dans la matinée de jeudi, devant le procureur de la République près tribunal de Boufarik (cour de Blida), pour notamment constitution d'une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit, vol aggravé à main armée, violences, menaces, préméditation et escalade, conclut-on de même source.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Le département d'Etat américain loue les efforts de l'Armée algérienne

Les groupes terroristes dans la région sont dans l'incapacité d'opérer en Algérie, grâce aux efforts menés par l'Armée nationale populaire (ANP) et les forces de sécurité, ayant conduit à l'anéantissement de leurs capacités de nuisance, a indiqué le département d'Etat américain dans un nouveau rapport publié mercredi à Washington.

PAR LAKHDARI BRAHIM

« L'Algérie a poursuivi ses efforts importants pour prévenir les activités terroristes à l'intérieur de ses frontières », relève le département de Mike Pompeo, dans la nouvelle édition de son rapport annuel sur le terrorisme dans le monde. Les organisations terroristes, qui continuent à opérer dans la région, n'ont pas mené d'attaques en Algérie en 2019, met-il en exergue. Se référant aux constats établis par des analystes spécialisés en sécurité, le département d'Etat souligne que « le rythme régulier des opérations de balayage (menées par l'ANP) a réduit considérablement les capacités des groupes terroristes à opérer en Algérie ». Plus affirmative, la diplomatie américaine estime que l'Algérie demeure « un environnement opérationnel difficile » pour les groupes extrémistes armés dans la région. Le département d'Etat précise que l'Algérie et les Etats-Unis continuent de bâtir et de renforcer leur partenariat en matière de contre-terrorisme, grâce à « un dialogue

régulier et à l'échange d'expertise technique ». Par ailleurs, le rapport note que « l'activité terroriste en Libye, au Mali, au Niger et en Tunisie ainsi que le trafic d'êtres humains, d'armes et de stupéfiants ont contribué à la menace globale, en particulier dans les régions frontalières ». En 2019, « la sécurité des frontières est restée une priorité absolue », met en avant ce document produit par le bureau du contre-terrorisme du département d'Etat pour le Congrès. Le rapport fait état de la poursuite de la coopération entre l'Algérie et la Tunisie dans l'antiterrorisme, soulignant qu'actuellement tous les postes frontaliers en Algérie ont accès aux bases de données d'Interpol. Au plan de la coopération, l'Algérie a continué en 2019 de soutenir les efforts du contre-terrorisme au niveau régional et international. En tant que coprésident du groupe de travail sur le renforcement des capacités de la région Afrique de l'Ouest du GCTF, l'Algérie a participé aux réunions conjointes de ce groupe et « assumé un rôle de leadership au sein d'Afripol ».

Au cours de la période sous revue, l'Algérie a « poursuivi son engagement diplomatique » en faveur de la paix et de la sécurité régionales. Elle a présidé le comité de mise en œuvre de l'accord de paix au Mali et a continué de soutenir le processus politique de l'ONU en Libye, énumère le département d'Etat qui ne manque pas de rappeler la participation de l'Algérie aux divers forums sahélo-sahariens pour discuter des politiques de développement, de sécurité et de l'évolution du terrorisme dans la région. Le département d'Etat met aussi en exergue l'approche algérienne pour contrer l'extrémisme violent, qui inclut des programmes de réhabilitation et d'intégration, y compris pour les terroristes repentis. Et souligne les actions menées dans le cadre de cette approche inclusive, tels que la dépolitisation des mosquées, la réaffirmation de la tradition sunnite qui promeut la tolérance et la paix et le renforcement du rôle des « Mourchidates » dans la prévention de l'extrémisme violent.

L. B.

MONTAGE D'HÉLICOPTÈRES

L'Algérie, sur le point de disposer de son usine

L'Algérie s'apprête à réceptionner une usine de montage d'hélicoptères, sise dans la wilaya de Sétif à l'Est du pays. En effet, les travaux de construction de l'usine de montage d'hélicoptères Leonardo connaissent une accélération depuis quelques mois. Situé à côté de la base aérienne et académie d'hélicoptères d'Ain Amat.

Le site comprend une chaîne de montage, un centre de maintenance et de révision des aéronefs et un centre de formation pour hélicoptères AW139/AW149/AW169/AW101.

C'est le grand bureau d'études italien Incide qui s'est occupé de l'étude du projet. Le contrat a été signé en 2018 mais les travaux ont débuté cette année.

Selon des informations rapportées par le site l'Express-dz, les premiers hélicoptères sortiront des lignes de montage vers 2022. Le site comprend 11 bâtiments avec différentes utilisations et tailles, du centre de montage et de maintenance, aux bâtiments de formation des pilotes, aux bâtiments administratifs, de garde et de service.

En 2019, le MDN et algéro-italienne « Leonardo Hélicoptères-SPA/Algérie », avaient signé un pacte pour la création du projet Usine d'hélicoptères. Cette signature avait donné lieu à une cérémonie officielle présidée par le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général-major Abdelhamid Ghriess, et le général de corps d'Armée, Nicolo Falsaperna, secrétaire général du ministère de la Défense italienne, et directeur national de

l'Armement. « Cette société est issue d'un partenariat entre l'Etablissement de développement de l'industrie aéronautique (EDIA) relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale et les compagnies LEONARDO-INTERNATIONAL et LEONARDO Hélicoptères suite au protocole d'accord de partenariat industriel et commercial signé le 11 août 2016, portant production d'hélicoptères de marque Agusta-Westland sur le site d'Ain Amat, wilaya de Sétif ».

Cette société « est dédiée à la fabrication d'hélicoptères légers et moyens pour divers usages, parmi lesquels le transport de personnels et cargo, l'évacuation sanitaire, la surveillance et le contrôle, selon un plan de charges qui prévoit l'exportation à l'étranger ». Ladite société « bénéficiera, dès son lancement, d'un réseau de distribution local et international et d'un service après-vente incluant l'ensemble des échelons de réparation et de service après-vente garantissant les différents échelons de réparation et son propre système de formation et de qualification pour ses propres besoins et ceux des clients ». L'usine, « qui emploiera 300 personnes hautement qualifiées, fabriquera 100 appareils sur les 10 prochaines années, dont une partie sera destinée à l'exportation », avait précisé à l'époque, le directeur général de l'Etablissement de développement de l'industrie aéronautique (EDIA) relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale, le général Belhadj Mouloud.

R. N.

L'Armée algérienne se dote de redoutables véhicules de combat Terminator-2

La fédération de Russie a livré « 60 blindés » de défense antichar BMPT-72 Terminator-2 à l'Algérie, dans le cadre d'un contrat incluant « des centaines » de véhicules de ce type, a rapporté le site d'information militaire Menadefense.

Dans le cadre de son plan de renforcement de la puissance de feu de ses unités blindées, l'Armée nationale populaire (ANP) algérienne vient de réceptionner un premier lot d'une commande de BMPT-72 Terminator-2, note le site d'information en question.

Cette première livraison intervient dans le contexte de la visite à Moscou du chef d'état-major de l'ANP par intérim, le général-major Saïd Chanegriha, pour assister aux festivités du 75e anniversaire de la Victoire sur le nazisme.

A noter qu'auparavant, l'Armée algérienne avait réceptionné un simulateur de pilotage de ce blindé.

Avec l'acquisition de cet équipement l'Armée algérienne renforce ses capacités de défense et devient de fait l'une des plus puissantes de la région et même du pourtour méditerranéen.

R. N.

AADL

40.000 souscripteurs choisiront leurs sites prochainement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a annoncé jeudi à Alger, le lancement dans les prochains jours d'une nouvelle opération de choix des sites au profit de quelque 40.000 souscripteurs au programme location-vente "AADL" au niveau national, dont 20.000 à Alger.

PAR RAYAN NASSIM

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Nasri a expliqué, que cette opération intervient après que l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ait pu obtenir de nouvelles assiettes pour parachever son programme de logement.

D'autres opérations de choix des sites seront programmées, en fonction de la disponibilité du foncier, a affirmé le ministre. Les opérations de choix des sites se font via le site web de l'AADL, pour les souscripteurs ayant versé la première tranche. Pour ce qui est de la remise des attestations d'affectation, entamée mi-juin courant, M. Nasri a affirmé qu'elle se poursuivait normalement en dépit de l'enregistrement de plusieurs réserves par les souscripteurs concernés.

Il a fait état dans ce cadre de fermes instructions données à l'Agence AADL quant au traitement de ces réserves, pour un meilleur déroulement de l'opération. S'agissant de la relance des travaux au



niveau des différents chantiers, le ministre a mis l'accent sur l'impératif respect des mesures de prévention contre la Covid-19, pour pouvoir, a-t-il dit, "relever ce défi et

rattraper le grand retard accusé par un arrêt des projets pour plusieurs mois".

"J'appelle les travailleurs du secteur et l'ensemble des Algériens, au respect des mesures préventives, devenues désormais plus que nécessaire. Nous devons nous unir contre la propagation du virus afin de pouvoir relancer les projets à l'arrêt et lancer de nouveaux projets au profit du citoyen qui est conscient que l'habitat figure au cœur des préoccupations de son gouvernement", a affirmé le ministre.

Assurant que les entreprises tiennent à rattraper le retard accusé durant le confinement, le ministre a affirmé que les services du ministère étaient mobilisés sur le terrain, mais la réalisation de cet objectif reste tributaire du respect des mesures de prévention.

R. N.

Le ministre de l'Habitat menace de résilier les contrats

Le ministre de l'Habitat, Kamel Nasri, a fait une déclaration choc ce jeudi à l'APN en annonçant que son ministère comptait résilier "dans six mois" les contrats de propriété de tous les logements non occupés par leurs bénéficiaires. "Des commissions du ministère sont actuellement à pied d'œuvre pour lister et identifier de façon exhaustive tous les logements inoccupés avant d'engager la procédure en récupération, a averti Kamel Nasser, nous allons les redistribuer et leurs propriétaires actuels poursuivis en justice". Un chiffre : 800.000, c'est le nombre de logements (AADL, LPP, LPA, Social) inoccupés à l'échelle nationale, révèle le ministre devant la poignée de députés présent ce jeudi à l'APN pour la traditionnelle séance de questions orales aux membres du gouvernement. Ce n'est pas la première fois qu'un ministre de l'Habitat évoque la problématique question des logements inoccupés.

R. N.

COMMERCE

Création d'une cellule d'écoute au profit des exportateurs

Le ministère du Commerce a mis en place une cellule d'écoute présidée par le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkaï, chargée de suivre les opérations d'export et prendre en charge les préoccupations des opérateurs, a indiqué le ministère jeudi dans un communiqué. Créée au niveau du siège du ministre sur instruction du ministre du Commerce, Kamel Rezig, cette cellule a pour missions principales le suivi des opérations d'export et la prise en charge des entraves auxquels sont confrontés les opérateurs algériens activant dans ce domaine tout en proposant des solutions appropriées. La cellule en question vise également le rapprochement entre l'administration et les exportateurs en accompagnant ces derniers dans la commercialisation de leurs produits à l'étranger et, partant, hisser le volume des exportations hors-hydrocarbures. Les services du département du Commerce ont mis à la disposition des opérateurs économiques, son site électronique www.algex.dz/CNCPE pour recevoir toute préoccupation et/ou questionnement, a conclu le communiqué.

R. N.

PLUS GRANDES COMPAGNIES AÉRIENNES EN AFRIQUE

Air Algérie se hisse à la 4^e position !

La compagnie nationale Air Algérie vient d'être classée à une flatteuse 4^e place, parmi les plus grandes compagnies aériennes en Afrique par le magazine spécialisé "The Africa Logistics".

Le pavillon national qui souffre pourtant de récurrents problèmes financiers à cause des effectifs pléthoriques (près de 10.000 employés pour moins de 50 avions !), se place ainsi dans le top 5 africain juste derrière des compagnies bien connues à savoir Ethiopia Airlines, Egypt Air et Royal Air Maroc.

Le magazine précise que ce classement prend en considération le nombre de passagers transportés, les destinations desservies, la taille de la flotte des différentes compagnies et leurs revenus annuels. Bien que trois des quatre premières

places de ce "Big Four" sont revenues à des compagnies d'Afrique du Nord, l'Afrique du sud s'est taillé la part du lion de ce classement avec pas moins de quatre compagnies à savoir Comair Limited (5^e), la South African Airways (7^e), Mango Airlines (9^e) et FlySafair (10^e).

La Kenya Airways (6^e) Tunisair (8^e), complètent le top 10 de ce classement du magazine "The Africa Logistics".

Avec des vols opérant à partir de l'aéroport Houari Boumediene, Air Algérie exploite des services internationaux réguliers vers 39 destinations dans 28 pays en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient, ainsi que des services intérieurs vers 32 aéroports. La Compagnie aérienne est membre de l'Association du

LE BRENT À 41,60 DOLLARS

Le pétrole rebondit au lendemain d'une forte baisse

Les prix du pétrole ont progressé, hier vendredi, dans l'élan de la séance américaine de la veille, portés par un regain d'optimisme chez les investisseurs sur le retour de la demande d'or noir.

Ce vendredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 41,60 dollars à Londres, en hausse de 1,32% par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois gagnait 1,16%, à 39,17 dollars. "Les prix du pétrole semblent déjà avoir surmonté leur récente période de faiblesse (les deux cours de référence ont chuté de plus de 5% mercredi, ndlr) et retrouvent leur trajectoire ascendante", a constaté Carsten Fritsch, analyste. L'analyste met en avant "la demande de carburant qui se normalise puisque le trafic routier a retrouvé, dans un certain nombre de grandes villes du monde, le niveau de l'année précédente". Mais les gains engrangés jeudi et vendredi "risquent de plafonner", estime de son côté Fiona Cincotta, analyste, "car les inquiétudes concernant l'offre excédentaire persistent". Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs partenaires via l'accord Opep+ font pourtant leur possible pour limiter le surplus d'or noir sur le marché, plombé par les mesures de confinement et ses conséquences économiques fâcheuses pour l'industrie, en limitant de façon drastique leur production. Un total de 9,7 millions de barils par jour (mbj) sont, ainsi censés être retirés du marché depuis le mois de mai et jusqu'à la fin du mois de juillet. Ensuite, la coupe commune doit passer à 7,7 mbj jusqu'à la fin de l'année, puis à 5,8 mbj de janvier 2021 à avril 2022. Mais même si "la demande mondiale de pétrole se redresse, la croissance, elle, est encore lente", souligne Bjarne Schieldrop, analyste. En conséquence, ce dernier évalue comme "bonnes" les chances de prolongation en août du volume des coupes actuelles par l'organisation et ses partenaires. "Si c'est le cas, ils devront probablement prendre une décision et l'annoncer la semaine prochaine", a-t-il ajouté.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 Direction de la Jeunesse et des Sports
 Wilaya de Tipasa
 Adresse :Siège de la wilaya
 N.I.F : 099042015037822

**AVIS RECTIFICATIF DE L'ATTRIBUTION
 PROVISOIRE DU MARCHE N° 04/2020**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre: N° 01/2020 relative à REABILITATION D'UN STADE COMMUNAL A MENACEUR - W/ TIPASA.

Qu'a l'issue de l'analyse des offres, la commission d'évaluation des offres a attribué le marché provisoirement à l'entreprise **SARL EL AZIMA – SETIF**

NIF. 000219200942357

la procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Entreprise	Commune	Délai	Montant corrigée	Point	Obs
SARL EL AZIMA – SETIF	SETIF	Réalisation 06 mois	56.344.436.54DA	60.66	Le fournisseur ayant remplis les conditions techniques et ayant proposé l'offre la moins disante.

Aussi et conformément à l'article 82 du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré pourra introduire leurs recours dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP ou le portail des marchés publics, auprès de la commission des marchés de Tipasa. si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limitée pour introduite un recours et prorogée au jour ouvrable suivant.

Pour les soumissionnaires non retenus qui sont intéressés, sont inviter de se rapprocher des services technique de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipasa au plus tard trois (03) jours à compté du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financiers.

Midi Libre n° 4030 - Ven. 26 - Sam. 27 juin 2020 - anep 2016 010 444

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 WILAYA D'EL TARF
 NIF : 00133601900843

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RECTIFICATIF DU MARCHE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public et suite à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°95/2020 paru sur les journaux *Midi Libre* le 26/03/2020 et *EDOUGH NEWS* le 26/03/2020 portant sur :

Projet : Réalisation d'un (01) lycée type 1000 au niveau du site des 1100 logements LPL à la commune d'ECHAT, wilaya d'El Tarf

Lot : Unique

Et suite au PV de réunion de la commission des marchés de la wilaya n°18/2020 en date du 11/06/2020

Et suite au PV d'évaluation des offre en date du 21/06/2020

La direction des équipements publics de la wilaya d'El Tarf informe tous les soumissionnaires que ce projet est attribué provisoirement à :

N° du plis	Projet	ETB	NIF	Montant après vérification en TTC (DA)	Montant rectifié en TTC (DA)	Délai de réalisation	Critère de choix
02	Réalisation d'un (01) lycée type 1000 au niveau du site des 1100 logements LPL à la commune d'ECHAT, wilaya d'EL TARF Lot : Unique	FARTAS YAZID	1982 360800076 31	Tranche ferme : 294 624 275,57 DA	Tranche ferme: 294 624 275,57 DA	12 mois	La seule offre qualifiée techniquement
				Tranche conditionnelle : 85 881 103,81 DA	Tranche conditionnelle : 86 079 238, 81 DA	4 mois	
				Total : 380 505 379,38 DA	Total : 380 703 514,38 DA	16 mois	

NB :

Tout soumissionnaires qui ne sont pas retenus sont invités à se rapprocher des services de la direction au plus tard 03 jours à compter de la première parution de cet avis pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres.

Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'El Tarf

Midi Libre n° 4030 - Ven. 26 - Sam. 27 juin 2020 - anep 2023 002 196

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

FOOTBALL PROFESSIONNEL

Belguidoum : «La majorité des clubs refusent de reprendre»

Le vice-président de la Ligue de football professionnel, Farouk Belguidoum, a révélé ce que la majorité des clubs consultés jusqu'à présent concernant la reprise se sont exprimés en défaveur d'un retour à la compétition.



QATAR :

La FIFA favorable à un tournoi panarabe

FOOTBALL PROFESSIONNEL

Belguidoum : «La majorité des clubs refusent de reprendre»

Le vice-président de la Ligue de football professionnel, Farouk Belguidoum, a révélé ce que la majorité des clubs consultés jusqu'à présent concernant la reprise se sont exprimés en défaveur d'un retour à la compétition.



de faire une tournée pour connaître l'avis des clubs concernant une reprise du championnat avec trois grosses réunions au Centre, à l'Est et à l'Ouest. Farouk Belguidoum a ajouté : « La plupart des clubs traversent une crise financière. On ne peut pas leur exiger d'appliquer le protocole sanitaire exigé qui serait trop onéreux pour eux. Au cours de la réunion de mercredi, des clubs ont réclamé des sociétés nationales pour pouvoir survivre. Ils ont demandé à ce que toutes les équipes soient mises sur le même pied d'égalité. Pour eux, les pouvoirs publics doivent se pencher sur la question avec sérieux ».

« Au cours de la rencontre tenue mercredi avec les clubs de l'Est, plusieurs points ont été abordés, dont celui relatif à une éventuelle reprise du champi-

onnat. Je peux assurer que la majorité d'entre eux n'ont pas les moyens pour faire face aux dépenses, liées notamment à l'application du protocole sani-

taire. Ils réclament tout simplement la suspension définitive de la compétition », a déclaré le responsable de la LFP. Pour rappel, la Ligue est en train

Les clubs n'ont pas les moyens pour reprendre

Suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (COVID-19), vu les difficultés financières auxquelles ils font face. "Au cours de la rencontre tenue mercredi avec les clubs de l'Est, plusieurs points ont été abordés, dont celui relatif à une éventuelle reprise du championnat. Je peux assurer que la majorité d'entre eux n'ont pas les moyens pour faire face aux dépenses, liées notamment à l'application du protocole sanitaire. Ils réclament tout simplement la suspension définitive de la compétition", a indiqué à l'APS Belguidoum. Il s'agit de la deux-

ième rencontre LFP-clubs professionnels, après celle tenue il y a une semaine à Oran avec les formations de l'Ouest. Ces rendez-vous régionaux ont été décidés par le Bureau exécutif de la LFP lors de sa récente réunion, dans le but de s'informer sur la situation de ces clubs à la lumière de la crise sanitaire qui sévit et débattre avec eux sur d'autres points dont le championnat. "Une dernière réunion concernant les clubs du centre est prévue lundi prochain, sous réserve de l'accord du wali, en raison notamment de la crise sanitaire", a-t-il ajouté. Belguidoum, également porte-

parole de l'instance dirigeante de la compétition, a rappelé que les clubs "traversent dans leur majorité une crise financière" qui rend pratiquement impossible une éventuelle reprise. "La plupart des clubs traversent une crise financière. On ne peut pas leur exiger d'appliquer le protocole sanitaire exigé qui serait trop onéreux pour eux. Au cours de la réunion de mercredi, des clubs ont réclamé des sociétés nationales pour pouvoir survivre. Ils ont demandé à ce que toutes les équipes soient mises sur le même pied d'égalité. Pour eux, les pouvoirs publics doivent se

pencher sur la question avec sérieux". Belguidoum s'est exprimé aussi sur la récente décision du président de la Fédération algérienne de football, Kheïreddine Zetchi, d'inviter les clubs à se prononcer "à la majorité" sur le sort qui sera réservé au championnat en cas d'arrêt définitif de la compétition. "Il s'agit d'une décision réfléchie. Les clubs sont les acteurs principaux, il faudra bien les consulter. Mais on n'en est pas encore là. Nous attendons toujours la position finale des pouvoirs publics concernant l'avenir du championnat", a-t-il conclu.

L'ASAM, le CRB et NCM signent la convention

Les trois pensionnaires de la Ligue 1 algérienne de football : le CR Belouizdad, l'AS Aïn M'Ilila, et le NC Magra, ont signé jeudi au siège de la Fédération algérienne (FAF) à Dely Brahim, la convention tripartite liant la SSPA, aux cabinets d'expertise, ainsi que la DCGF (Direction de contrôle de gestion et des finances) de la FAF, pour la mise à niveau du management et l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001, a annoncé l'instance fédérale sur son site officiel. La SSPA CRB s'est



engagée avec le cabinet d'experts WM, alors que la SSPA ASAM a signé avec le cabinet d'experts BR2C, précise la même source, soulignant que "la convention tripartite liant la SSPA NCM au cabinet

d'experts Nord Service, signée le 16 juin 2020 à Magra, a été contresignée par la DCGF ce jour". Le MC Alger est devenu lundi le premier club de l'élite à signer la convention tripartite liant la

SSPA/Le Doyen au cabinet d'expertise IANOR ainsi que la DCGF. La signature de ces conventions tripartites s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la

FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels. Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme ISO 9001 reste incontestablement la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Outil le plus utilisé pour piloter son organisation et les activités, la certification ISO 9001 constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, et réduire les coûts et gagner en compétitivité.

MANCHESTER CITY

Du bon Mahrez, City chute à Chelsea

Titularisé pour la troisième fois consécutive, auteur d'un doublé lundi dernier, Mahrez aura réalisé un bon match face à Chelsea mais Manchester City a perdu Stamford Bridge. Il a d'abord régalé par ses contrôles et remises de la tête avec De Bruyne lors d'une première mi-temps où les locaux vont ouvrir la marque par Pulisic, l'algérien n'était pas loin de faire basculer en trois minutes en seconde période. Il obtiens d'abord un coup franc à l'entrée de la surface à la 53e minute après un tacle de Kanté, que De Bruyne transforme magistralement. A la remise en jeu, il lance Sterling face à face avec le gardien Kepa mais l'attaquant anglais trouve le poteau (56')... Ensuite Chelsea se reprend et Pulisic n'est pas loin du doublé mais Laporte sauve la balle sur la ligne (70'). Ce n'est que partie remise, sept minutes plus tard Fernandinho arrête de la main une frappe d'Abraham qui allait rentrer, carton rouge et Willian transforme (77'). Mahrez tentera quelques ballons enroulés mais Chelsea s'impose 2-1. Pas d'inquiétude pour City qui copte encore 8 point d'avance sur Leicester.

MERCATO

Amine Gouiri se rapproche de l'OGC Nice

À la recherche de temps de jeu, le jeune



attaquant franco-algérien Amine Gouiri devrait quitter Lyon dans les prochaines semaines pour partir vers une nouvelle destination. Selon les informations du média Le Progrès, l'OGC Nice est l'équipe la plus intéressée par le profil de l'attaquant de 20 ans formé à l'OL. Le club niçois qui a une bonne relation avec le club dirigé par Jean Michel Aulas aimerait ainsi user de ses bonnes relations pour acheter l'international espoirs français. Un recrutement pensé dans l'idée de former un duo d'attaque avec l'international danois Kasper Dolberg. De son côté, Lyon attend un chèque estimé entre six et huit millions d'euros pour laisser partir sa pépite surtout que le club a besoin d'argent pour se renforcer en vue de la saison prochaine. Par ailleurs, rappelons qu'Amine Gouiri est éligible à jouer pour les Verts au titre de la loi Bahamas votée en 2009.

QATAR :

La FIFA favorable à un tournoi panarabe

La FIFA a annoncé, qu'elle était favorable à la création d'une compétition panarabe au Qatar en 2021.

L'Algérie pourrait être l'une des nations invitées pour ce tournoi au vu des bonnes relations entre les deux fédérations. La nouvelle compétition internationale va regrouper des équipes nationales de pays arabes d'Afrique et d'Asie et seuls les joueurs évoluant dans leur pays seront autorisés à prendre part à ce tournoi panarabe. Cette initiative du Qatar rentre dans le programme de préparation de la Coupe du Monde



2022. La nouvelle compétition devant le rendez-vous mondial, d'utiliser pour la première fois fera office de répétition générale une occasion pour les Qataris les nouvelles infrastructures.

USM ALGER

La direction accuse Allik de vouloir «déstabiliser» le club

L'USM Alger a accusé mercredi le président du Club sportif amateur, Saïd Allik, de vouloir "déstabiliser" le club en tentant de bloquer le compte bancaire d'une manière "illégal et sans fondement", ce que réfute ce dernier. "Dans une démarche visant à perturber le club, le président du club amateur Saïd Allik a tenté, par le biais du huissier de justice, de bloquer le compte bancaire de l'USMA de manière illégale et sans fondement. Sachant que la justice a ordonné le 16 juin 2020 la suspension de la procédure de mise en œuvre jusqu'à ce que la Cour d'Alger tranche définitivement cette affaire

lors de la dernière audience prévue le 8 juillet", a écrit la direction usmiste dans un communiqué. "La direction de l'USMA regrette ce genre d'agissements visant à déstabiliser le club et dont elle n'est pas responsable", ajoute la même source qui parle d'une attitude "irresponsable" de l'ancien boss du club. Le CSA/USMA a réclamé au Groupe Serport, actionnaire majoritaire dans le capital de la Société sportive par actions (SSPA) depuis le 2 mars passé, une somme de 12 milliards de centimes qui représente les créances non-payées par l'ancien propriétaire du club, Ali Haddad (actuellement en prison)

et ce, après avoir eu gain de cause auprès de la Cour suprême le 20 février dernier. Le P-dg de Serport Achour Djelloul, en tant que président du conseil d'administration de la SSPA/USMA, a fait appel.

Allik : "Le jugement de la Cour suprême est définitif"

Sollicité par l'APS pour donner sa version des faits, Saïd Allik a tenu à éclairer l'opinion publique en indiquant que le CSA a eu gain de cause dans cette affaire suite au verdict prononcé le 20 février dernier par la Cour suprême qui est "définitif et exécutoire".

DIJON FCO

Benzia ne jouera pas avant 2021

Le milieu international algérien de Dijon (Ligue 1 française de football), Yassine Benzia, opéré à deux reprises suite à un accident de buggy, ne devrait pas retrouver la compétition avant l'année 2021, a laissé entendre jeudi le président du club, Olivier Delcourt. "Je ne vais pas parler de durée minimum d'absence, c'est privé et de l'ordre médical, on reparlera de football le moment venu", a indiqué le patron dijonnais, interrogé par le quotidien sportif L'Equipe. Yassine Benzia (25 ans), qui compte trois apparitions avec Dijon où il a été transféré sous forme de prêt du club grec de l'Olympiakos (Div.1) lors du mercato d'hiver, a été opéré de la main gauche à deux reprises et a subi une greffe de peau. Benzia avait honoré sa première sélection avec l'équipe nationale en mars 2016 face à l'Ethiopie, dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations 2017. Il a marqué son premier but avec la sélection en juin de la même année face aux Seychelles pendant les matchs de qualification de la CAN-2017.

CS CONSTANTINE

L'entraîneur Amrani s'engage pour deux ans

L'entraîneur Abdelkader Amrani s'est engagé jeudi avec le CS Constantine pour un contrat de deux ans, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. Puis il a dirigé la barre technique du CR Belouizdad, avec lequel il a remporté la Coupe d'Algérie 2019 et le club marocain du Difaâ Hassani d'El Jadida. Son aventure avec la formation marocaine, qui devait s'étaler sur une période de six mois renouvelable, a pris fin en mai dernier après la décision de la direction de résilier son contrat à l'amiable en raison des répercussions de la crise sanitaire de nouveau coronavirus (COVID-19). L'entraîneur français Denis Lavagne avait débuté la saison avec le CSC, avant d'être limogé au terme de la première partie de l'exercice. La direction du club a confié l'intérim à l'entraîneur adjoint Karim Khouda, qui a dirigé les coéquipiers de Hocine Benayada jusqu'à la suspension de la compétition le 16 mars dernier en raison de la crise sanitaire de COVID-19. Au terme de 22 matchs disputés, le CSC, éliminé en Coupe d'Algérie, pointe à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du leader CR Belouizdad qui compte un match en moins. Aucune décision n'a encore été prise par les pouvoirs publics concernant la reprise ou non des compétitions, alors que la Fédération algérienne de football a exprimé son désir de relancer le championnat "dès la levée du confinement et autorisation des rassemblements", comme décidé lors de la récente réunion de son Bureau exécutif.

COUPE DU ROI

Real madrid, barça, atlético... : la coupe du roi change de diffuseur en france !

La chaîne L'Equipe vient d'annoncer qu'elle était le nouveau diffuseur de la coupe d'Espagne.

Nouveau changement dans les habitudes du consommateur de football. Alors que le dispositif

mis en place par Mediapro pour traiter la Ligue 1 la saison prochaine se dessine, la Coupe d'Espagne change elle de diffuseur.

Real Madrid, Barça et Atlético Madrid seront désormais visibles pour cette compétition sur la chaîne L'Equipe, qui s'est attachée l'exclusivité jusqu'en 2022.

REAL MADRID

Le "système vinicius", clé du titre en liga ?



Déterminant depuis la reprise de la Liga, Vinicius Junior s'est imposé comme l'un des hommes forts du groupe de Zinedine Zidane depuis la reprise de la Liga.

Et si c'était lui, le grand bonhomme du sacre des Merengues cette saison ? Remplaçant lors des deux premiers matchs

de reprise, Vinicius Junior a pu enfiler la tunique de titulaire lors des deux derniers, se montrant à chaque fois décisif avec une passe décisive face à la Real Sociedad et un but contre Majorque. Des performances abouties qui ont fait de lui l'un des joueurs les plus dangereux de l'effectif de

Zinedine Zidane. Depuis le retour de la Liga, le joueur semble complètement métamorphosé. Le quotidien AS en fait même aujourd'hui sa Une, en parlant d'un "système Vinicius" pour la fin de cette saison. Beaucoup plus à l'aise sur le côté gauche, l'international brésilien se retrouve dans cette position en concurrence avec un certain Eden Hazard, lui aussi de retour à son meilleur niveau. Dans l'optique de profiter de ses deux hommes en forme, "Zizou" a mis en place un 4-4-2 face à Majorque, plaçant le Belge à la pointe de l'attaque dans un rôle d'électron libre, tandis que l'ancien de Flamengo pouvait s'amuser sur le couloir gauche. Une formation qui permet au technicien français de faire jouer ses meilleurs éléments, et de foncer vers le titre en Liga !



BUNDESLIGA

PSG, Real Madrid ... haaland fait le point sur son avenir

Impressionnant depuis son arrivée au Borussia Dortmund, Erling Haaland attire déjà les convoitises du Real Madrid ou du PSG. Le jeune attaquant du Borussia Dortmund a tenu à faire le point sur son avenir. Recruté cet hiver par le Borussia Dortmund, Erling Haaland était attendu en Allemagne après une première partie de saison tonitruante avec le RB Salzbourg. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas déçu. Buteur à 16 reprises pour trois passes décisives en 17 rencontres, l'international norvégien a très vite pris le pli de la Bundesliga pour en devenir l'une des plus fines gâchettes. Mais après seulement six mois de présence outre-Rhin, les cadors européens cherchent déjà à se l'approprier.

Interrogé sur son futur, le joueur ne semble pour autant pas vraiment enclin à quitter le Signal Iduna Park, et compte bien s'installer sur le long terme dans la Ruhr : "Je veux réaliser quelque chose avec le BVB, pas toujours finir deuxième, mais gagner des titres si possible. Nous devons fixer des objectifs, nous voulons attaquer et nous devons marquer autant de buts que possible. Je veux naturellement apporter ma contribution en tant qu'attaquant. Je ne pense pas trop à l'avenir, je vis dans le présent et je décide ici et maintenant ce qui est le mieux pour ma carrière. Pour cette raison, j'ai choisi le BVB avec une conviction totale en hiver. Dortmund est l'un des plus grands clubs du monde et j'ai signé un contrat à long terme ici et, comme vous le dites, je viens d'arriver. Je ne pense donc pas à quitter à nouveau le club" a-t-il ainsi indiqué à WAZ, une manière de calmer, au moins un temps, les rumeurs de départ.

BARÇA

Comment la Juventus a convaincu Arthur

Arthur (23 ans) souhaitait s'imposer au FC Barcelone. A plusieurs reprises, le milieu brésilien a clamé sa volonté de devenir un titulaire indiscutable au Barça. L'international auriverde qui a disputé vingt matchs en Liga cette saison (trois buts marqués, trois passes décisives), va finalement quitter la Catalogne malgré lui. En effet, la Juventus et le FC Barcelone ont trouvé un accord pour un échange entre Arthur et Miralem Pjanic. Après avoir repoussé à multi-

ples reprises les avances turinoises, le principal protagoniste s'est finalement résigné à rejoindre Turin. Marca révèle les coulisses de ce retournement de situation. Le milieu brésilien aurait pris conscience que son avenir à Barcelone était bouché.

Une impression qui s'est renforcée suite à son entrevue avec Eric Abidal secrétaire technique des Blaugranas. Ce dernier a ainsi signifié à son joueur qu'il devrait composer avec une forte concurrence la saison prochaine. En paral-

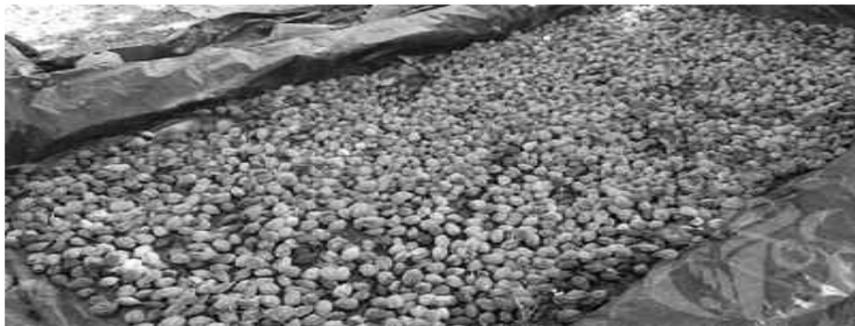
lèle, les échanges avec Maurizio Sarri se sont révélés fructueux. Le technicien de la Vieille Dame s'est montré très enthousiaste à l'idée d'accueillir le milieu brésilien dans son équipe. Un réel désir matérialisé par les émoluments proposés au natif de Goiânia (sept millions d'euros nets). Convaincu qu'il serait désiré à la Juventus, Arthur a finalement décidé d'accepter l'offre italienne. Ne manque plus désormais que l'officialisation des deux clubs...



CHLEF, CULTURE DE L'ARGANIER

Vers le développement de la filière

L'arganier est un arbre parfaitement adapté aux régions arides et semi-arides. Il peut supporter des températures au sol, (et à l'ombre), entre 5 à 50 degrés Celsius, et ne nécessite pas de gros besoins en eau.



PAR OUAIL MEHIGUENI

Une expérience pilote pour la culture de l'arganier a été lancée par un investisseur privé de la région "Echott", dans la commune d'El-Karimia, à l'est de Chlef, dans le but de valoriser et de développer cette filière dans le Nord algérien.

La mise en terre de près de 200 plants d'arganier vise à connaître le niveau d'adaptation de cet arbre au microclimat du sud de Chlef, le but étant de "développer cette filière dotée d'un intérêt économique et commercial certain, outre sa contribution à la diversification des produits agricoles locaux".

"L'idée d'investir ce domaine m'est venue suite au constat de l'intérêt grandissant des entreprises mondiales pour l'argan qui est exploité dans l'extraction de l'huile et la confection de produits destinés aux domaines de l'esthétique" a indiqué le porteur du projet Benhalima Selouatchi encouragé, a-t-il dit, "par de précédentes expériences réussies dans la culture

de plantes et d'arbres exotiques".

Concernant ce projet, M. Benhalima souligne le soutien et l'accompagnement de la Conservation des forêts de Chlef dont il a requis l'assistance, notamment pour l'apport des plants nécessaires à la réalisation du projet, mais également "toutes les instructions techniques relatives au développement de cet arbre", a assuré l'investisseur, tout en se félicitant "des résultats obtenus après plus d'un mois de mise en terre des plants d'arbres", dont le suivi du développement est assuré par lui, avec une aide de la part de techniciens de la Conservation des forêts. "Cette expérience pilote de culture d'arganiers fait partie des plus importantes opérations lancées par la Conservation des forêts de Chlef, au titre des initiatives de développement de cette filière", a indiqué à l'APS le chargé de la communication auprès de la structure, Mohamed Boughalia.

Selon des techniciens de la conservation des forêts, cette expérience, tentée à El-Karimia, augure de "bons résultats, ouvrant des perspectives

d'avenir pour l'investissement dans la filière". Soit un objectif en conformité avec les recommandations de l'atelier de travail national sur les perspectives de valorisation économique de l'arganier, organisé en septembre dernier à Adrar.

Le coordinateur national de la filière de l'arganier, Ould Safi Mohamed, a assuré dans un entretien téléphonique avec l'APS, que "l'expérience de la plantation de l'arganier à Chlef est très encourageante". Toujours d'après M. Ould Safi, "l'arganier est un arbre parfaitement adapté aux régions arides et semi-arides. Il peut supporter des températures au sol, (et à l'ombre), entre 5 à 50 degrés Celsius, et ne nécessite pas de gros besoins en eau". Généralement, la quantité d'eau nécessaire pour un hectare de blé peut suffire pour une vingtaine d'hectares d'arganiers. C'est pourquoi les conditions météorologiques en Algérie favorisent grandement la culture de cet arbre.

O. M.

GHARDAÏA, CULTURE DE LA DATTE

91,56 millions DA pour la lutte contre les parasites des palmeraies

Un montant de 91,56 millions DA a été mobilisé par le ministère de l'Agriculture pour une opération de lutte préventive contre les parasites du Boufaroua et du Myelois, dans les palmeraies des wilayas productrices de dattes du pays, a appris l'APS auprès de la Station régionale de la protection des végétaux de Ghardaïa.

Cette opération préventive, au titre de la campagne 2020, touchera 4.128.800 palmiers-dattiers productifs des wilayas d'Adrar, Béchar, Biskra, El-Bayadh, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Ouargla, Tamanrasset, Tindouf et Khenchela.

Initiée annuellement dans le cadre du fonds de la promotion zoo-sanitaire et de la protection phytosanitaire, l'opération s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale visant à protéger le palmier dattier des maladies et ravageurs nuisibles, afin d'améliorer la production et la qualité des dattes algériennes ainsi que la préservation du palmier.

Elle sera encadrée par des équipes des

différentes stations régionale de l'Institut national de protection des végétaux, après des tournées de prospection et d'évaluation de la situation phytosanitaire dans différentes palmeraies des wilayas productrices de dattes. Des équipements nécessaires ont été mobilisés pour cette action préventive supervisée par l'INPV, en coordination avec les DSA et les phœniculteurs des différentes wilayas productrices.

Un dispositif de surveillance et de veille contre le Boufaroua du palmier-dattier a été mis en place dans les différentes wilayas productrices, avec la collaboration des services agricoles, afin de le détecter précocement.

Socle fondamental de l'agronomie oasienne, le patrimoine phœnicole national, qui compte plus de 20 millions de palmiers, dont près de 12 millions productifs, offre une multitude de variétés connues de par le monde, notamment les espèces nobles et permet de pérenniser l'écosystème et l'environnement des populations sou-

mises aux aléas naturels et climatiques. Pour cela, les pouvoirs publics accordent une attention particulière à la filière phœnicole source de revenus pour de nombreuses familles du Sud, en améliorant la qualité et la productivité des dattes par des opérations de réhabilitation et de densification des palmeraies ainsi que la formation des agriculteurs.

Des cycles de formation apportées en amont de la filière et l'amélioration des techniques de conduite permettront d'améliorer de façon notable les quantités et la qualité de dattes produites afin de rendre la datte algérienne compétitive sur le marché international.

La wilaya de Ghardaïa, qui compte près de 1,3 million de palmiers-dattiers, espère réaliser cette saison une bonne récolte estimée à 590.000 quintaux, qui reste tributaire des conditions climatiques favorables, du suivi phytosanitaire et du traitement préventif contre les maladies précitées.

APS

EL-TARF

Vers le recensement des micro-entreprises

Des participants à une rencontre dédiée aux micro-entreprises ont recommandé de veiller à la création d'une commission de wilaya afin de procéder à un recensement "précis" de l'ensemble des micro-entreprises.

Au terme d'une rencontre dédiée aux réformes à introduire pour booster les micro-entreprises et permettre une dynamisation des micro-entreprises en souffrance, les intervenants, dont le représentant de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, le Syndicat des micro-entreprises, le président du Forum des jeunes cadres algériens et la représentante de l'Association des bénéficiaires du dispositif ont proposé de créer une commission de wilaya intersectorielle composée principalement des représentants de la Cnas, la Cnac, l'Ansej, les banques et le Registre de commerce.

La commission sera appelée à effectuer des visites sur terrain pour établir un diagnostic fiable et cerner les micro-entreprises défaillantes, en difficulté mais aussi celles qui ont réussi.

parmi les autres recommandations soumise à la tutelle. Afin de faire bénéficier les jeunes du foncier industriel, il est nécessaire d'aller vers la sous-traitance et faciliter les crédits de pré-financements au profit des micro-entreprises ayant bénéficié d'un cahier de charges mais souffrant du manque de liquidités.

KHENCHELA

Le P-APC de Kais suspendu pour soupçon de corruption

Le wali de Khenchela a procédé à la suspension, à titre conservatoire, du président de l'assemblée populaire communale de Kais pour son implication présumée dans une affaire de corruption.

La décision de suspendre le P-APC de Kais a été prise consécutivement aux poursuites judiciaires dont fait l'objet cet élu pour "abus de fonction et octroi d'indus privilèges".

La suspension intervient conformément à l'article 43 du code communal stipulant que "tout élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour un crime ou un délit en rapport avec les deniers publics, pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires, ne peut poursuivre valablement son mandat électif, et, est donc suspendu par arrêté du wali jusqu'à l'intervention du jugement définitif de la juridiction compétente".

"En cas d'acquiescement, l'élu reprendra automatiquement et immédiatement ses fonctions", stipule le même article. Pour rappel le juge d'instruction près le tribunal de première instance de Khenchela avait ordonné, le 9 mars dernier, la mise en détention provisoire du secrétaire général de la commune de Kais pour "faux et usage de faux", dans une autre affaire.

APS

LES DIGITAL BUSINESS DAYS SE TIENDRONT EN VERSION VIRTUELLE LES 15 ET 16 SEPTEMBRE

Le digital au cœur d'un monde en mutation

Cette visioconférence aura pour objet essentiel de transférer le savoir-faire et les connaissances des entrepreneurs et des professionnels pour une meilleure gestion des entreprises, notamment en partageant les expériences et les technologies de l'information et de la communication dans un contexte difficile caractérisé par la pandémie de coronavirus.

PAR AMAR AOUIMER

Il s'agit, donc, de développer et de généraliser l'utilisation des TIC et de l'informatique pour rendre performants les Digital Business afin de rendre optimales les réussites inhérentes au rendement dans le domaine du marketing management et de la compétitivité des entreprises contraintes de devenir concurrentielles et exportatrices.

Les DBD sont de retour ! Sous le thème « Le digital au cœur d'un monde en mutation », l'événement incontournable des professionnels et des décideurs IT se tiendra cette année en format 100% virtuel.

La troisième édition des Digital Business Days (DBD 2020), la rencontre Business to Business des professionnels et des décideurs IT se tiendra les 15 et 16 septembre prochain en format virtuel.

Cette édition exceptionnelle, qui est une riposte numérique contre la pandémie de coronavirus, se déroulera sur le réseau internet, sous forme de conférences, d'expositions et de réunions d'affaires.

Il s'agit d'une excellente opportunité de dresser un état des lieux des pratiques digitales actuelles des entreprises algériennes



et interroger les modèles les plus performants de l'entreprise résilientes face aux crises grâce au digital. Au cours de ces conférences et ateliers virtuels, des experts de renommée internationale vont aborder les problématiques rencontrées par l'entreprise algérienne dans le contexte de crise sanitaire et tenter d'apporter des solutions à même d'opérer une réorganisation de l'entreprise permettant de renouveler ses pratiques vis-à-vis de ses collaborateurs et ses partenaires afin, non seulement, de surmonter ses inattendus effets néfastes dans l'immédiat, mais aussi de voir dans cette menace de nouvelles opportunités. Des chefs d'entreprise distingués apporteront, à travers des témoignages et des retours d'expériences, les meilleures pratiques à adopter face aux crises.

En plus de ses Webinars, les Digital Business Days, dans leur version virtuelle, se veulent aussi un lieu de rencontres et d'échanges incontournables pour les professionnels et les décideurs IT à travers l'organisation de RDV B2B et la mise à disposition de stands personnalisés avec logo de l'entreprise, sa documentation (catalogue de produits, brochures, vidéos promotionnelles), ses contacts, etc. Les exposants auront la possibilité de sui-

vre, en temps réel, les statistiques des visites et la qualité des visiteurs avec lesquels ils peuvent échanger à travers une messagerie instantanée totalement sécurisée. Les Digital Business Days promettent une expérience virtuelle enrichissante et inédite en Algérie grâce à la plateforme Virtuoz qui a fait ses preuves dans l'organisation de salons virtuels de grande importance.

A noter que c'est la première fois qu'un grand rendez-vous professionnel se tienne en mode virtuel en Algérie.

Le Digital Business Day est le rendez-vous qui réinvente la relation entre les experts et professionnels des TIC en Algérie. Ce meeting est un véritable accompagnateur auprès des décideurs et le moyen idéal pour favoriser les opportunités d'affaires et offrir un puissant levier au développement des partenariats.

Cette occasion permettra aux experts du digital d'échanger sur des thématiques d'actualité en IT, de mesurer l'état d'avancement de la transformation digitale de leurs organisations et de bénéficier d'un dispositif de rencontres ultra-personnalisées, conformes aux besoins des participants, dans un cadre unique et propice à la qualité des échanges. L'événement a réuni

en 2018 pas moins de 500 participants, dont 350 décideurs IT et Digital, 17 fournisseurs de solutions IT qui ont exposé leurs produits et 400 rendez-vous Business to Business B ont été organisés.

Le salon virtuel Virtuoz est une plateforme en ligne reproduisant le fonctionnement d'un salon réel en offrant aux exposants comme aux visiteurs (participants) un environnement propice aux échanges.

La solution Virtuoz permet de toucher directement une cible qualifiée sans limitation géographique ou contraintes logistiques. Et donne la possibilité d'offrir un maximum de stands aux exposants, de leur assurer une collecte de données de qualité et ce, en optimisant les budgets et ressources.

A. A.

PARTENARIAT

Sonatrach et Total renouvellent leur accord dans le GNL

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe français Total ont conclu un accord renouvelant, pour une durée de trois années supplémentaires, leur partenariat dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL), a indiqué la compagnie dans un communiqué. Cet accord permettra l'approvisionnement du marché français en GNL algérien à hauteur de deux millions de tonnes/an, a-t-elle précisé en ajoutant que les livraisons seront effectuées en priorité au terminal méthanier de Fos Cavaou. Les deux parties ont souligné l'importance de cet accord qui "s'inscrit dans la longue histoire de coopération entre Sonatrach et Total". Commentant cet accord, Toufik Hakkar, P.-DG de Sonatrach, a indiqué que "Sonatrach confirme son statut de partenaire fiable, respectant ses engagements contractuels et jouissant d'une crédibilité certaine sur le marché international de l'énergie". La qualité des relations entre les deux partenaires historiques a permis la conclusion de cet accord dans un contexte de marché extrêmement volatil, relève le communiqué. L'accord ouvre ainsi la voie à l'approfondissement de la relation partenariale entre Sonatrach et Total dans divers domaines dans l'intérêt mutuel des deux parties, souligne la même source.

R. E.

ENERGIES RENOUVELABLES ET RECHERCHE DÉVELOPPEMENT

Une école nationale supérieure pour perfectionner la formation des ingénieurs

Le secteur des Energies renouvelables (ENR) a été doté d'une école nationale supérieure qui assurera la formation dans les domaines des ENR, l'environnement et le développement durable, selon un décret exécutif publié au dernier numéro du Journal officiel.

"En application du décret exécutif n° 16-176 de 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, il est créé une école nationale supérieure, dénommée Ecole nationale supérieure des énergies renouvelables, environnement et développement durable", précise ce nouveau décret signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Le siège de l'école, fixé à Batna, peut être transféré en tout autre lieu du territoire national par décret exécutif pris sur rapport du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, selon le même texte.

Placée sous tutelle du ministre chargé de l'Enseignement supérieur, cette école a

pour mission d'assurer la formation supérieure, la recherche scientifique et le développement technologique dans les domaines et les filières des énergies renouvelables, environnement et développement durable, notamment, le génie électrique et les réseaux intelligents, la métrologie, les énergies nouvelles et renouvelables, l'environnement, la santé publique et l'économie verte.

Le conseil d'administration de cette école comprend les représentants de plusieurs départements ministériels, dont la Défense nationale, les Affaires étrangères, l'Énergie, l'Intérieur, Collectivités locales et Aménagement du territoire ainsi que l'Industrie, l'Environnement et les Energies renouvelables.

Il est composé aussi du commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, le directeur du Centre de développement des énergies renouvelables en

plus de deux représentants des entreprises publiques économiques et/ou privées.

Pour rappel, un programme de développement des énergies renouvelables permettant la production de 16.000 MW d'électricité à l'horizon 2035, dont 4.000 MW d'ici à 2024, a été tracé par le gouvernement dans son plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République.

Ainsi, la transition énergétique constituera un levier du développement, vues les potentialités que recèle le pays en termes de ressources d'énergies renouvelables.

La création d'un ministère de la Transition énergétique et les Energies renouvelables a été parmi les changements opérés par le Pprésident de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du remaniement ministériel.

R. E.

PAYS DU GOLFE

Quelle attitude face à une possible annexion de la Cisjordanie

Aucun chef d'État arabe n'a oublié l'assassinat du Président égyptien Anouar El-Sadate. Par conséquent, l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain et des colonies juives changera probablement les relations entre le Golfe et Israël du moins en surface.

Alors qu'ils entretiennent déjà des liens en coulisses avec l'État hébreu, l'initiative unilatérale israélienne prévue pour le 1^{er} juillet ralentirait leur rapprochement en public. C'est une décision qui pourrait chambouler les plans des pays du Golfe en vue d'une normalisation de leurs liens avec Israël. Alors que le Premier minis-



tre israélien Benjamin Netanyahu ne cesse d'agiter le spectre d'une annexion d'une partie de la Cisjordanie, l'initiative unilatérale pourrait être officiellement actée dans une semaine jour pour jour. Malgré le réchauffement des relations avec Israël, les monarchies arabes du Golfe s'opposent, au moins publiquement, à la décision unilatérale de Tel-Aviv d'annexer 30 à 40 % de la Cisjordanie le mois prochain. La raison

principale tient au fait que l'opinion publique des pays du Golfe et du monde islamique en général reste fermement pro-palestinienne. Confrontés il y a tout juste neuf ans à une révolte régionale qui a alimenté les troubles au Bahreïn, et toujours à une guerre en cours au Yémen et à la faiblesse des prix du pétrole, les dirigeants du Golfe ne veulent pas que leur partenariat tacite avec Israël crée de nouvelles sources de colère internes qui

pourraient nuire à leur légitimité perçue par les citoyens du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Malgré des années d'abandon des Palestiniens et d'établissement de liens à peine voilés avec Israël, la plupart des États arabes du Golfe n'ont d'autre choix que de s'opposer fermement aux annexions en cours. Tous les régimes arabes sont préoccupés par les réactions de l'opinion publique contre des dirigeants considérés comme indifférents ou complices des actions israéliennes. Aucun chef d'État arabe n'a oublié comment ou pourquoi la vie du Président égyptien Anouar El-Sadate s'est terminée. Par conséquent, l'annexion par Israël de la vallée du Jourdain et des colonies juives changera probablement les relations entre le Golfe et Israël en surface, les rendant plus confidentielles et moins transparentes.

MEXIQUE

L'oligarchie visait à renverser le Président

Les oligarques du Mexique et les partis politiques de l'establishment se sont unis dans une alliance secrète pour tenter de renverser le Président de gauche López Obrador, avec l'aide des médias, de Washington et de Wall Street. Des documents ayant fait l'objet d'une fuite révèlent leur stratégie sournoise. Connu populairement sous le nom d'Amlo, le leader mexicain est un nationaliste progressiste qui a fait campagne sur la promesse de "mettre fin à la nuit noire du néolibéralisme". Il a depuis mis en œuvre une vision révolutionnaire qu'il appelle la "Quatrième transformation", promettant de lutter contre la pauvreté, la corruption et la violence liée à la drogue – et il s'est de plus en plus heurté aux élites riches de sa nation. López Obrador a également remis en question le consensus en matière de politique étrangère des États-Unis. Son gouvernement a donné refuge au président socialiste élu de Bolivie, Evo Morales, et aux membres du parti poli-

tique d'Evo qui ont été exilés après un coup d'État militaire soutenu par l'administration Trump. Amlo a également tenu une réunion historique avec le Président cubain Miguel Díaz-Canel, et a même déclaré que le Mexique serait prêt à briser le blocus unilatéral des États-Unis sur le Venezuela et à vendre du pétrole au gouvernement chaviste assiégé. Ces politiques ont valu à Amlo la colère des oligarques à l'intérieur et à l'extérieur de son pays. Le 18 juin, le gouvernement américain a intensifié sa pression sur le Mexique, ciblant des entreprises et des individus avec des sanctions pour avoir fourni de l'eau au Venezuela, dans le cadre d'un accord humanitaire "pétrole contre nourriture". Parmi les forces qui tentent d'évincer Amlo du pouvoir, on trouve les grands réseaux de médias, les grandes entreprises, les gouverneurs et les maires en exercice, les anciens présidents et les chefs d'entreprise influents. Selon un

document qui a fait l'objet d'une fuite, ils se font appeler le Bloc d'opposition large (Bloque Opositor Amplio, ou BOA). Et ils disent avoir dans leur équipe des lobbyistes à Washington, des investisseurs financiers à Wall Street, ainsi que de grandes publications d'information et des journalistes de médias nationaux et étrangers. Le plan d'action indique clairement que cette puissante alliance d'opposition cherche à utiliser son contrôle étendu sur les médias pour blâmer de manière obsessionnelle Amlo pour "le chômage, la pauvreté, l'insécurité et la corruption" au Mexique. Il est donc particulièrement ironique que le document de la BOA reconnaisse à contrecœur que le gouvernement de López Obrador "a réussi à atténuer l'impact économique de la crise sanitaire du coronavirus en donnant d'importantes sommes d'argent public aux personnes touchées, par le biais de programmes sociaux".

CÔTE D'IVOIRE

Henri Konan Bédié candidat à la présidentielle ?

À 86 ans, l'ancien Président Henri Konan Bédié vient d'annoncer sa candidature à l'investiture du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, le principal parti d'opposition, pour la présidentielle d'octobre prochain. Cette décision en phase avec la Constitution, loin de vraiment surprendre, interroge toutefois. "Je reçois cette demande de candidature comme une mission de salut public découlant d'une attente forte de la base, m'imposant ainsi l'obligation de [prendre part à] cette convention". C'est par ces mots que l'ancien Président ivoirien (1993-1999), Henri Konan Bédié, a clairement fait part de ses ambitions aux représentants de son parti, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire. Réunie le 20 juin à son domicile d'Abidjan, la délégation de quelques

dizaines de cadres et de militants était venue l'exhorter à se présenter à la convention d'investiture (25 et 26 juillet prochains) pour l'élection présidentielle qui aura lieu en octobre 2020. Dix ans après sa dernière candidature, Henri Konan Bédié qui, présidentielle après présidentielle, apparaît encore, à 86 ans, comme le candidat naturel du plus vieux parti de Côte d'Ivoire, s'est remis en selle pour reconquérir un pouvoir qui lui a échappé 20 ans auparavant avec le coup d'État militaire du 24 décembre 1999. La dernière participation du PDCI à une élection présidentielle remontait à 2010. Le parti avait renoncé à présenter en 2015 un candidat au profit d'un second mandat d'Alassane Dramane Ouattara (ADO), l'actuel Président ivoirien. Dans

les années qui ont suivi, l'idylle entre Henri Konan Bédié et ADO a fini par voler en éclats, des divergences profondes sur la question de l'alternance ayant eu raison de cette alliance nouée avec le fameux appel de Daoukro en septembre 2014. Unique candidat après le retrait de Jean-Louis Billon, ancien ministre du Commerce et actuel secrétaire exécutif à la Communication et à la propagande du PDCI, qui incarne aux yeux de nombreux Ivoiriens l'une des figures jeunes et présidentiables de cette formation politique, Henri Konan Bédié devrait, sauf coup de théâtre, être investi pour le scrutin présidentiel d'octobre 2020.

Agences

FRANCE

Macron prêt à tout pour faire taire l'affaire Kohler ?

Mis en cause pour prise illégale d'intérêts lorsqu'il était directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, alors ministre des Finances, le secrétaire général de l'Elysée a bénéficié d'un classement sans suite de l'enquête le visant. Comme le rapporte une enquête de *Mediapart* publiée le 23 juin, l'affaire du secrétaire général de l'Elysée Alexis Kohler refait surface après la divulgation par l'association anti-corruption Anticor d'une attestation rédigée au mois de juillet 2019 par Emmanuel Macron, dans laquelle le chef de l'État dédouane son bras droit, alors visé par une enquête préliminaire du parquet national financier ouverte en juin 2018 pour conflit d'intérêts et prise illégale d'intérêts. En substance, le haut fonctionnaire était mis en cause pour avoir dissimulé ses liens étroits avec la société italo-suisse MSC, premier client des Chantiers navals de l'Atlantique, alors qu'il était directeur de cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy, de 2014 à 2016. Fait notable, Alexis Kohler "rejoindra le groupe maritime en tant que directeur financier entre novembre 2016 et avril 2017", rappelle *Mediapart*. Mais dans sa note rédigée en juillet 2019, Emmanuel Macron assure qu'Alexis Kohler n'est jamais intervenu, au moment où il était son directeur de cabinet au ministère, dans des dossiers liés à l'armateur italo-suisse. Evoquant "des faits particulièrement troublants", le député LFI Ugo Bernalicis a interpellé ce 23 juin le garde des Sceaux, lors d'une séance de questions à l'Assemblée nationale.

Agences

Covid-19 : sans symptômes, l'immunité peut être plus faible

Les personnes qui ont été infectées par le nouveau coronavirus, sans développer de symptôme de la maladie Covid-19, peuvent avoir une réponse immunitaire plus faible contre le virus que ceux qui sont plus sérieusement tombés malades, suggèrent des chercheurs chinois jeudi dans la revue Nature Medicine.

Les chercheurs avertissent, en conséquence, des risques d'instituer des "passeports d'immunité" qui seraient censés assurer que leurs détenteurs sont protégés contre la maladie.

L'étude décrit sur le plan immunologique et clinique, le cas de 37 personnes sans symptômes dont l'infection a été diagnostiquée par un test virologique (RT-PCR par prélèvement naso-pharyngé) dans le district de Wanzhou (dans la municipalité de Chongqing) avant le 10 avril 2020.

Parmi ces 37 patients asymptomatiques - identifiés dans un groupe de 178 personnes atteintes par l'infection due au nouveau coronavirus, le Sras-CoV, 22 étaient des femmes et 15 des hommes, âgés de 8 à 75 ans (âge médian: 41 ans).

19 jours d'excrétion virale contre 1 jour

Les auteurs, Ai-Long Hua de l'Université médicale de Chongqing et ses collègues, ont constaté que ces patients, mis à l'isolement en hôpital, avaient une durée médiane d'excrétion virale de 19 jours, contre 14 jours chez 37 patients présentant des symptômes (fièvre, toux, essoufflement...). Cette durée d'excrétion n'équivaut pas cependant à une infectiosité, qui reste à évaluer, relèvent les auteurs.

Huit semaines après la sortie de l'hôpital, les niveaux d'anticorps neutralisants, qui confèrent a priori une immunité contre le virus, avaient diminué chez 81,1 % des patients sans symptômes, contre 62,2 % chez les patients symptomatiques.

Pour élucider davantage la réponse immunitaire, les



chercheurs ont mesuré certaines substances (cytokines et chimiokines) dans le sang et observé leurs bas niveaux chez les patients asymptomatiques, montrant une réponse inflammatoire réduite.

"Dans cette étude, nous avons observé que les taux d'IgG et d'anticorps neutralisants chez une forte proportion de personnes qui se sont rétablies d'une infection par le Sras-CoV-2 commencent à diminuer dans les 2 à 3 mois suivant l'infection", écrivent-ils. Ces données, ainsi que des analyses précédentes des anticorps neutralisants, mettent en évidence les risques potentiels d'utiliser des "passeports d'immunité" et plaident en faveur des interventions

de santé publique (distanciation sociale, hygiène, isolement des groupes à haut risque, dépistage généralisé), d'après les auteurs.

Ils prônent de poursuivre la recherche sur des groupes plus importants de patients avec et sans symptômes pour déterminer la durée de l'immunité provenant des anticorps.

En dépit du petit nombre de patients, "cela correspond à certaines préoccupations selon lesquelles l'immunité naturelle aux coronavirus peut être de courte durée", selon le professeur d'immunologie britannique Danny Altmann, qui n'a pas participé à cette étude.

Pratiquer le tai-chi peut remonter le moral des personnes cardiaques

Les patients déprimés atteints par une maladie cardiaque devraient penser à s'initier au tai-chi. Une équipe de l'université de l'Arizona a analysé les résultats de 15 essais cliniques menés auprès de 1.853 personnes. L'âge moyen des participants était de 66 ans et 44 % étaient des femmes. Il s'agit de la première analyse combinée d'essais cliniques de la dernière décennie examinant l'effet du tai-chi sur le bien-être psychologique chez les adultes atteints de maladie coronarienne, d'insuffisance cardiaque, d'hypertension et d'accident vasculaire cérébral. Les conclusions de cette étude ont été publiées le 9 juin dans l'*European Journal of Cardiovascular Nursing*.

Le tai-chi combine des séries de mouvements avec des exercices de relaxation et de respiration. Les chercheurs ont constaté que la pratique du tai-chi était liée à une diminution des symptômes de la dépression ainsi qu'à une amélioration de l'humeur et de la qualité de vie globale des patients. En



effet, les patients atteints de maladies cardiovasculaires ont souvent une mauvaise qualité de vie en raison de symptômes désagréables comme l'essoufflement. Le lien avec l'anxiété n'était pas statistiquement significatif, probablement en raison du nombre insuffisant de patients.

Des bienfaits sur la santé mentale

Précisément, les symptômes dépressifs affectent environ 20 % des patients atteints de maladie coronarienne, 20 % des patients souffrant d'insuffisance cardiaque, 27 % de

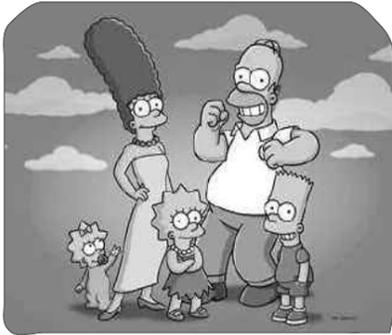
ceux souffrant d'hypertension artérielle et plus du tiers (35 %) des survivants d'un AVC.

Toutefois, cette activité n'a pas eu de conséquence sur tous les patients. Par exemple, aucun impact significatif n'a été relevé sur le bien-être des survivants d'un AVC.

Afin de confirmer l'impact du tai-chi sur la santé mentale, d'autres études doivent être menées mais l'auteure principale de cette analyse a déjà son idée sur la raison des multiples bienfaits : "Je pense que c'est la synergie entre les postures et la respiration. Pendant le tai-chi, vous avez une bonne posture corporelle, et la recherche a montré que cela améliore l'humeur. Nous savons également que retenir votre souffle peut provoquer du stress et de l'anxiété".

Un bémol toutefois, elle met en garde contre une pratique sans encadrement qui peut causer certaines douleurs aux genoux.

**LES SIMPSON
CRISTAL BLEU
PERSUASION**



21h00



M. Burns supprime la couverture santé des enfants des employés afin de réduire les coûts à la centrale nucléaire. Marge, qui se retrouve sans solution pour le déficit d'attention de Bart, se tourne alors vers l'achat de cristaux de soins

RFM MUSIC SHOW



21h00



À l'heure où la crise sanitaire, liée à l'épidémie de Covid-19, limite les grands rassemblements, la chaîne propose une rediffusion de la dernière édition du «RFM Music Show» - un concert événement en présence des plus grands artistes du moment, pour une soirée exceptionnelle. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir la performance des artistes qui s'était alors succédé sur scène pour faire danser et vibrer un public de 25000 spectateurs, il y a un an, au mois de juin, dans parc départemental de l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux. Au programme notamment : Mika, Jenifer, Slimane, Vitalic, Marc Lavoine, Claudio Capéo, Hoshi et Gauvain Sers

POP SHOW



21h00



«Pop Show» est de retour pour une belle soirée de divertissement musical ! Animé par Valérie Bègue et Nagui, ce grand jeu autour de la musique va tester les connaissances et les qualités musicales des invités. Du karaoké, des chorégraphies, de l'humour, des anecdotes, du blind test... Tout pour chanter, danser et s'amuser ! Toute la culture musicale des cinquante dernières années y passe ! Le jeu est orchestré et rythmé par un groupe live. Répartis en deux équipes de quatre, les invités s'affrontent filles contre garçons dans des jeux musicaux pour tenter de gagner jusqu'à 100000 euros pour une association. L'intégralité des gains sera ce soir reversée au Secours Populaire

**MONGEVILLE
PARFUM D'AMOUR**



21h00



Hervé Lanski, jeune et talentueux médecin, est retrouvé mort dans le cabinet bordelais où il assurait un remplacement. L'enquête s'oriente rapidement vers sa future belle-famille : les Danpiere, qui sont à la tête d'un empire de la parfumerie. Mais un autre suspect est en ligne de mire : la capitaine Valentine Duteil, présente sur les lieux au moment du crime. Elle avait été la petite amie d'Hervé deux ans auparavant, avant qu'il décide de partir à Nice



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

ENFANTS DU SOLEIL



21h00



L'ascension et la chute des Maya, des Incas et des Aztèques, trois civilisations précolombiennes dont la grandeur et les mystères fascinent. Dans ce premier volet, direction le Guatemala, où une forêt tropicale dissimule les vestiges d'une ancienne cité maya érigée il y a quatre mille ans : El Mirador. De nouvelles technologies laser ont récemment permis de dévoiler l'immensité de la ville, qui comptait nombre de temples, de palais et de fortifications. La population, rassemblant quelque 250 000 individus, était organisée selon une stricte hiérarchie. Les rois assuraient à leurs sujets protection divine et sécurité, et recevaient en contrepartie les fruits de leur labeur

**UNE SAISON
EN ÉQUATEUR**



21h00



Pendant un mois, les équipes d'«Une saison au zoo» vont explorer l'Équateur et ses différents écosystèmes, ainsi que les acteurs de sa conservation pour mieux comprendre les enjeux et les menaces qui pèsent sur la faune locale et aider ceux qui oeuvrent à sa préservation. Sur place, Cyril, le vétérinaire et les soigneurs partiront à la rencontre d'animaux marins : la baleine à bosses dans l'océan Pacifique, les tortues, les requins et les iguanes aux Galápagos, les majestueux condors des Andes, emblème national, et les primates et les oiseaux qui peuplent la forêt amazonienne

**EN FAMILLE
VACANCES
EN BRETAGNE**



21h00



Cela faisait quelques années que les Le Kervelec n'étaient pas partis tous ensemble en Bretagne. Comme dans chaque famille, chacun a sa façon d'envisager et de planifier cette parenthèse empreinte de nostalgie. Et comme toujours, les aventures et les conflits saisonniers ne manquent pas. D'autant qu'Yvan, l'ex de Marjorie s'est invité et que sa présence va fortement perturber ces petites vacances familiales

**LE GRAND
CONCOURS**



21h00



Des personnalités se prêtent au jeu des questions et tentent de décrocher le trophée remis en jeu ce soir. Comme de coutume, les candidats en lice sont partagés en deux groupes. Après la présentation du premier groupe, Laurence Boccolini pose quinze questions de culture générale à quatre possibilités de réponses, et les candidats ont cinq secondes pour y répondre. Depuis 2008, certaines questions sont accompagnées d'une illustration ou d'un extrait musical. Les trois meilleurs de chaque groupe sont sélectionnés pour la deuxième manche. Six candidats se retrouvent donc qualifiés, dont seulement trois pourront disputer la finale, qui porte sur les spécialités des concurrents



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03h40
Dohr	12h51
Asr	16h43
Maghreb	20h14
Icha	21h55

LA CASBAH D'ALGER

LE NOUVEAU RECENSEMENT DES BÂTISSSES MENAÇANT RUINE SE POURSUIT

Le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de La Casbah, Amar Zetili, a indiqué jeudi à Alger que le nouveau recensement des anciennes bâtisses menaçant ruine se poursuivait pour le dixième jour consécutif, en vue de dresser un état des lieux du secteur sauvegardé et de déterminer les priorités.

Quinze (15) équipes techniques, composées de spécialistes de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) et de représentants de la circonscription administrative de Bab El-Oued et du service de l'urbanisme de la commune, ainsi que des services de la Sûreté et de la Protection civile, poursuivent leur travail sur le terrain pour le dixième jour consécutif dans le cadre du nouveau recensement des bâtisses menaçant ruine à La Casbah, demandé récemment par les services de la wilaya d'Alger, en vue de dresser un état des lieux du secteur sauvegardé et de déterminer les priorités, a précisé M. Zetili.

Le P/APC de La Casbah a fait savoir que le contrôle technique effectué à ce jour



avait révélé que "plus de 100 maisons (douerates) menacent ruine et sont classées +rouge+". C'est dire, a-t-il dit, l'état déplorable dans lequel se trouvent les bâtisses de la Cité antique, appelant à l'impératif de sauver sans tarder ce qui reste de ce patrimoine urbanistique et social de la Capitale.

L'effondrement de l'immeuble situé à la rue de Tombouctou, survenu mercredi, "n'a fait aucune victime grâce à

l'intelligence des résidents qui ont quitté la bâtisse au moment opportun", pourtant la façade s'est complètement effondrée, a-t-il déploré.

Il existe un autre danger qui menace les passants, à savoir le risque d'effondrement du mur qui donne sur 6 rue Abdelhamiz Mahiouz, a-t-il informé.

De surcroît, les services de la Commune ont établi "un constat technique, à l'origine d'un rapport adressé au wali, en

vue de désigner un entrepreneur pour la restauration du mur dans les meilleurs délais". Les résidents de l'immeuble avaient bénéficié d'un relogement en 1985, or les héritiers, n'ayant pas quitté les lieux, ont continué à l'exploiter durant de longues années jusqu'à effondrement quasi-total de la bâtisse, a-t-il expliqué.

Quant au sort des cinq (5) familles, le responsable a indiqué que "leurs dossiers sera soumis à la commission ad-hoc de wilaya, au vu des dégâts occasionnés".

Au sujet de la précarité des anciennes bâtisses de La Casbah, le P/APC a soutenu que le secteur sauvegardé "nécessite une véritable étude, une révision des lois sur la propriété et la mise en place d'un cahier des charges pour l'exploitation des immeubles".

"Quelque 1.030 familles ont été jusque-là relogées, et plus de 300 autres sont dans l'attente d'un éventuel déménagement ou d'une décision concernant leur dossier", un chiffre "appelé à augmenter, à l'issue des résultats du recensement en cours", a-t-il conclu.

FRONTIÈRES ALGÉRO-TUNISIENNES

LES MODALITÉS DE RÉOUVERTURE CONNUES

La réouverture des frontières entre l'Algérie et la Tunisie se fera dans le cadre d'une convention bilatérale entre les deux pays, a indiqué avant-hier jeudi, l'Observatoire national des maladies nouvelles et émergentes, sous tutelle du ministère tunisien de la Santé. La précision est intervenue dans le cadre de la publication de la classification des pays en fonction du niveau de risque d'infection au SARS-CoV-2 (Covid-19). Deux listes ont été établies dans ce cadre, une verte et une orange, dans lesquelles des pays comme l'Algérie et la Libye ne figurent pas. "Les pays voisins feront l'objet de conventions bilatérales avec la Tunisie", fait savoir l'Observatoire. Dans la liste verte établie, on retrouve des pays comme l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Chine, le Niger, la Côte d'Ivoire ou encore le Tadjikistan. Des pays comme la France, le Maroc, le Canada, l'Espagne ou la Corée du Sud figurent quant à eux dans la liste orange. La Tunisie doit rouvrir ses frontières à partir de ce samedi 27 juin. Les touristes ne seront pas soumis à une quarantaine mais ils devront accepter certaines règles, notamment présenter un test Covid-19 négatif et accepter d'être transportés et hébergés dans des structures agréées. Dans ce contexte, le ministre tunisien du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Ali Toumi, a tenu ce mercredi une réunion avec les agences de voyages actives au niveau du marché algérien afin d'étudier les meilleures façons de recevoir les touristes algériens pour passer leurs vacances en Tunisie, et augmenter leur nombre tout au long de l'année, que ce soit par voie terrestre ou aérienne. "L'Algérie est l'un des marchés les plus importants pour la Tunisie. Nous devons donc lui accorder une attention particulière, notamment compte tenu des relations fraternelles entre la Tunisie et l'Algérie", a souligné le ministre tunisien.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Le nombre des nouveaux cas en forte hausse

Le nombre de cas est en hausse! Deux cent quarante (240) nouveaux cas confirmés ont été enregistrés hier vendredi, portant ainsi le nombre total des cas à 12.685, soit 28 cas pour 100.000 habitants, selon le bilan quotidien du ministère de la Santé. Sept autres décès ont été enregistrés, hier. Ce qui donne un total de 885, depuis le début de cette pandémie en Algérie.

Il a été relevé, que l'ensemble des cas confirmés au coronavirus ont été enregistrés à travers 48 wilayas. La tranche d'âge 25-60 ans représente 56 % des cas, alors que 66 % des cas de décès concernent les personnes âgées de 65 ans et plus. Le Dr Fourar a rappelé la nécessité du strict respect des mesures de prévention, la distanciation sociale et de suivre les recommandations des spécialistes. Les professionnels de la santé réitèrent la nécessité pour les citoyens, de respecter les règles d'hygiène personnelle et environnementale, afin d'éviter toute contagion au coronavirus.

APRÈS UN ARRÊT FORCÉ DE PRÈS DE TROIS MOIS

L'AÉROPORT DE PARIS-ORLY (FRANCE) REPREND SON ACTIVITÉ

L'aéroport d'Orly-Paris (France) a repris de service hier vendredi, après près de trois mois d'arrêt avec un premier vol, à destination de Porto (Portugal). Cette reprise du trafic aérien au second aéroport parisien a été effectuée par un avion de la compagnie à bas coûts Transavia. L'appareil de Transavia a décollé à 06H25 (04H25GMT), marquant le retour dans le ciel des vols commerciaux depuis l'aéroport du Sud de Paris qui avait été fermé le 31 mars au soir. Avant de s'élancer sur la piste, l'appareil a été arrosé par les canons à eau des pompiers de l'aéroport lors d'une cérémonie dite de "water salute". Depuis près de trois mois, tous les vols commerciaux au départ de la capitale étaient regroupés à Paris-Charles de Gaulle, premier aéroport parisien situé au Nord de la ville, pour rationaliser les coûts de fonctionnement. Le redémarrage du trafic sera extrêmement lent. Vendredi à Orly, un peu plus de 70 mouvements d'avions sont prévus -contre une moyenne de 600 en temps normal.